

# Le Procès des Sorcières de Triora



Écrit par: AngelDark



« *Je te torturai de manière telle que le soleil pourra luire à travers ton corps !* »  
Paroles proférées par le bourreau à Bamberg au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Un procès de sorcellerie de plus dans l'histoire de l'Inquisition. Les faits se déroulent en 1588 à Triora.

## Situation



Triora est un petit village médiéval, situé dans les montagnes de la Ligurie, au Nord-Ouest de l'Italie. Le village appartenait alors au moment des faits à la République de Gênes, ville riche et prospère. Soit dit en passant, Triora représentait un lieu de passage privilégié vu qu'il permettait d'atteindre plus ou moins facilement la Suisse, l'Allemagne, la France ainsi que les villes du littoral telles que Gênes, Vintimille ou encore Nice.

Triora est alors un bourg d'environ 2 500 personnes, entouré d'un territoire communal qui en comptait 700.

## Le début de la crise

La situation du village était pour le moins prospère quand un phénomène plutôt étrange se produisit. À la fin de l'été 1587, pendant une grande période de famine, suivie de sécheresse, les paysans, en pleine crise, ainsi que quelques superstitieux, invoquèrent l'intervention de sorcières locales. Beaucoup d'entre elles se virent arrêtées et emprisonnées.

Suite à la publication, en 1486, du fameux « *Malleus Malleficarum* », le « *Marteau des sorcières* » rédigé par Jacob Spenger et Henri Astitoris, les auteurs, misogynes dans l'âme, écrivent sans vergogne que : « *Sans les femmes le monde serait moins dangereux... Que faut-il alors penser, quand maintenant tant de femmes sont des sorcières.* » Dans cet ouvrage, la femme est alors diabolisée et est tenue responsable de tous forfaits. En pleine crise, il était alors tout à fait plausible pour les habitants du village d'accuser de sorcellerie les femmes pour trouver une explication pour eux « *logique* ». Et si la réalité était bien plus éloignée ?

Mais ces pauvres femmes perdirent toutes chances de se défendre, lorsque les villageois, au frais de la communauté, décidèrent de faire intervenir un Inquisiteur.

## Les faits

En 1587, le vicaire délégué par l'épiscopat rencontra une situation plutôt courante pour l'époque. Le nombre de mariage et le nombre de baptême ne correspondaient pas au nombre d'habitants. Il ne lui en fallut pas plus pour lancer le processus.

En janvier 1588, lors d'une 1<sup>ère</sup> enquête, 200 personnes, des femmes pour la plupart, furent interrogées sous la torture. Treize femmes, quatre fillettes et un garçon furent accusés de sorcellerie. Mais, la torture avait déjà fait des victimes. Une femme de 65 ans est morte lors de sévices et une autre a décidé d'abrégé ses souffrances en sautant par une fenêtre.

Le vicaire Girolamo Del Pozzo déclara, dans son rapport à l'évêque d'Albenga:

« *n'avoir utiliser le supplice des braises que sur 5 sorcières, que le temps maximum n'avait pas dépassé 1h* » et concluait que « *toutes les femmes avaient été assez bien traitées, aux frais de la communauté et que les tourments n'avaient pas excédé la règle: si quelqu'une pensait avoir subit un tort, parce qu'estropiée ou brûlée dans les supplices, ceci était dû aux mauvais soins des médecins ou de la famille reçus après l'interrogatoire* ».

Il fallut attendre 1588 pour qu'un commissaire spécial de l'Inquisition (Giulio Scribani) soit envoyé à Triora pour mettre de l'ordre dans le procès accusant les sorcières.

Après quelques mois, Scribani aperçut 3 femmes d'Andagna (petit village près de Triora) qui se déclarèrent coupables d'énormes crimes, dont des meurtres d'enfants d'Andagna. Ces femmes ont été condamnées à mort. Suite à la décision de la République de Gênes, deux nouveaux officiers ont collaboré avec le juge Serafino Petrozzi pour prononcer la condamnation à mort.

Juste avant la condamnation arriva le Grand Inquisiteur de la République de Gênes qui a soutenu, juste avant de prononcer la peine de mort, qu'il était de son rôle ou alors du rôle de la Sainte Inquisition de Rome, de faire un procès sous la jurisprudence de l'autorité ecclésiastique.

Le 27 septembre 1588, le gouvernement génois informa la congrégation romaine que l'opposition du Grand Inquisiteur avait été acceptée.

A la fin du mois d'avril 1589, la congrégation décida d'une conclusion au procès envers les sorcières. Pendant ce temps, deux des femmes emprisonnées sont mortes, trois autres sorcières sont décédées et les autres sont probablement retournées dans leur village.

Le procès de 1588 contre les sorcières de Triora contribua à mettre en lumière les motivations complexes qui opposaient l'Etat à l'Eglise de Rome.

## Les causes du procès

En 1588, la péninsule Italienne connut une grande famine. Pendant longtemps, ce fut la première cause de ce qui devint bientôt une hystérie collective. Quelques historiens ont également spéculé sur l'intervention de l'ergot de seigle, un champignon parasite que l'on retrouvait sur le blé, et qui pouvait causer des désordres mentaux, hallucinations, convulsions, perturbations du comportement, de la conscience, s'il était consommé. (N'oublions pas qu'il s'agit en fait d'un « ancêtre » du LSD). Les paysans n'avaient alors aucun moyen de savoir que ce champignon parasite pouvait conduire à la folie et auraient facilement pu ingérer de l'ergot à la suite de mauvaises récoltes.

Les documents de l'époque démontrent plusieurs choses. Premièrement, la vérité sur la cause de la famine a été découverte. À Triora, la famine a été due en grande partie à une manœuvre économique. Une lettre écrite par un noble disait : « Ici, à Triora, il y a une telle abondance de victuailles qu'on ne sait plus où les mettre ». Si tel était le cas, comment deux mauvaises récoltes ont amené Triora à ce stade de famine ? Il semble que les riches propriétaires de terre contrôlaient également les magasins de céréales. Ils auraient restreint la distribution de céréales pour obtenir des prix plus élevés. Il n'est pas difficile de penser que ceux qui tiraient les ficelles de cet odieux commerce auraient facilement pu mettre la responsabilité de la famine sur des sorcières, afin de couvrir leurs arrières et de détourner l'attention.



En mai 1588 arriva l'Inquisiteur dominicain Alberto Fragarolo qui vint interroger les femmes emprisonnées dans l'attente d'un verdict. Bien entendu, toutes nièrent vouer culte au Diable, sauf une adolescente de 13 ans, qui se rétracta et obtint alors libération et pardon. Les sorcières restantes furent expédiées par le Gouvernement de la République Génoise dans les prisons de Gênes. Le conseil des Anciens de Triora (porte-parole des notables) a commencé par protester sur l'ampleur que prenait le ratissage mené par l'Inquisition (ou plutôt par les frais engendrés ?). Elle touchait les familles les plus en vues, les Borelli et les Faraldi qui avaient alors le monopole

de l'économie locale et se partageaient les bénéfices. Franchetta, membre de la famille Borelli, vue par tous comme une femme agréable, riche, enviable, fut elle aussi accusée de sorcellerie ainsi qu'un autre membre de cette famille.

En 1588, un chanoine faisant partie du clan Faraldi, fut dénoncé comme alchimiste et faux monnayeur. Il réussit à s'enfuir mais fut condamné par le tribunal. (À savoir que le Président du tribunal était membre d'une 3ème famille très en vue). Les Borelli et les Faraldi s'enrichissaient probablement en spéculant sur les denrées alimentaires de la région, en les gardant en magasin jusqu'à obtenir les meilleurs prix de la part des génois, des piémontais ou encore des huguenots. Cela provoqua la pénurie des villageois de Triora. Et dire que la misère fut imputée aux sorcières !

Le procès des sorcières de Triora tomba en plein milieu de la polémique catholiques contre protestants. Les protestants arrivaient, plein de nouvelles théories, et l'Église catholique Romaine devait à tout prix redorer son blason. Ils l'ont fait en changeant le clergé et en purgeant la société contre les rituels et croyances païennes, dont surtout le culte de Diane.

## Culte de Diane

Le culte apportait fertilité et bonnes récoltes. Les femmes avaient un rôle dominant dans les cérémonies. Une chèvre était souvent utilisée pour symboliser la position de la prêtresse. Le rôle de la lune étant primordial, le rituel s'accomplissait de nuit. Selon Mircea Eliade, deux groupes rivaux représentant le masculin et le féminin pratiquaient ce culte. Le groupe des hommes, dont faisait partie le chanoine Faraldi, était formé de faux-monnayeurs. Le groupe des femmes (dont a certainement fait partie Franchetta) exerçait la médecine alors illicite. Quoiqu'il en soit, les parallèles entre le culte de Diane et les notions populaires de sorcellerie sont évidentes. Pendant la période du « grand nettoyage », tout ce qui n'entraînait pas en ligne directe avec les dictats de l'Église officielle étaient considérés comme intervention satanique, et vigoureusement attaqué. Les pratiquants du culte étaient alors des cibles évidentes pour les réformés zélés et une bonne cible pour le peuple qui en cherchait une.

Femmes-médecines: expression utilisée dans les sociétés traditionnelles amérindiennes pour désigner les femmes herboristes, guérisseuses. Il faut savoir que la plupart du temps, les femmes, livrées à elles-mêmes, ont dû développer la médecine par les plantes, puisque les hommes ne s'inquiétaient pas de les soigner. Et que bien entendu, cette nécessité fut apparentée à de la sorcellerie.

## Le procès

Pendant la durée du procès, Triora était sous le gouvernement de la république de Gênes. C'est d'ailleurs vers Gênes que les gens du peuple se sont tournés pour demander l'intervention de l'Inquisition. L'Inquisition répondue présente, et, en septembre, le procès débuta. Procès tellement complexe qu'il dura près de 2 ans. Les méthodes d'investigation soulignèrent les plus mauvais aspects du passage de la justice médiévale à celui de la justice post-moderne. Les accusations conduisaient souvent à la peine de mort. La plupart du temps, les inculpés démentaient toutes accusations, même sous les plus effroyables accès de torture. Cela ne servait à rien. L'Inquisition n'acceptait rien qu'un aveu de culpabilité. Si celui-ci ne survenait pas, la personne devait retourner en prison et était à nouveau torturée le jour d'après. Quelques femmes, devant le sans espoir de la situation, se sont suicidées. Du point de vue de l'Inquisition, ces suicides étaient des preuves évidentes d'une intervention démoniaque et une bonne raison de continuer le procès.



La première impasse survint quatre mois après le début du procès, en janvier 1588. Cela commença quand les riches nobles envoyèrent une lettre à Gênes, protestants contre les méthodes de l'Inquisition. Les plaintes mentionnaient que les accusés ne pouvaient à l'évidence pas se défendre eux-mêmes, et que les conditions d'emprisonnement étaient déplorables. Pendant un temps, cela sembla causer un doute sur l'hypothèse que les nobles utilisaient le procès des sorcières comme bouc émissaire sur les activités pas très valorisantes de leur commerce et des prix fixés. Il faut tout de même noter qu'aucune action des nobles n'eut lieu avant que des femmes aristocratiques soient mêlées à ce bric-à-brac. Deuxièmement, les plaintes concernaient uniquement les méthodes de l'Inquisition, elles ne mettaient aucunement en cause l'existence de sorcières à Triora. Finalement, les nobles retirèrent leur opposition au procès, une fois qu'un des représentants de l'Inquisition fit un accord verbal et promit de ne plus persécuter de femme noble.

Le procès recommença quelques mois après avec les mêmes horreurs. Le nombre d'accusés se monta à près de 200 personnes. Au moment où les événements étaient en train de perdre tout contrôle, une dispute entre le gouvernement de Gênes et la Sainte Inquisition sauva la vie d'un grand nombre de personnes. L'Inquisition se plaignait que les autorités civiles avaient outrepassé leur juridiction en accusant des gens de crimes religieux tels que participer à des cérémonies blasphématoires ou d'adorer le diable. Seule l'Église était autorisée à manipuler ses propres affaires. Un accord permit de mettre en suspens le procès. Il y avait bien sûr une face cachée à cette amnistie. Les femmes incarcérées commencèrent à mourir des terribles conditions d'emprisonnement. Cela causa une pression supplémentaire pour avorter le procès. Finalement, deux ans après que les investigations aient débutées, les femmes furent relâchées et le procès se termina sans conclusion.

Même si personne ne fut directement mis à mort à Triora pour les supposés crimes en relation avec la sorcellerie, neuf femmes sont mortes durant le procès, soit par suicide, soit par torture, ou encore de part les horribles conditions d'emprisonnement. Treize autres femmes disparurent. Bien d'autres furent placées sur des chevalets parce que leur réputation était endommagée ou encore parce qu'elles étaient ruinées.

L'Inquisiteur Scribani fut excommunié par le pape Sixte V. Il sombra dans la folie sans comprendre ses torts. Peu de temps après, l'excommunication fut levée.

Franchetta, torturée une première fois, fut libérée sous caution de mille écus. Elle s'enfuit, et une fois remise de ses blessures, sans que l'on ne sache vraiment pourquoi, revint au village. Elle fut à nouveau torturée, ne confessa aucun crime et fut finalement relâchée. Elle décéda quelques années plus tard de mort naturelle.

## **Anecdote**

Si, en vous promenant à Rome, votre chemin s'arrête par Triora, sachez que la ville a gardé les vestiges de son histoire. Chaque année, à Halloween, les habitants du village commémorent le procès. Dans les rues de cette petite cité, vous trouverez produits locaux, artisanats, poupées sorcières, liqueur de la sorcière, lait de limace et autres herbes aromatiques. Le clos du spectacle se termine au Musée historique et ethnologique de la sorcellerie (Museo Storico Etnografico della Stregoneria).

## **Conclusion**

Ergotamine ? Hystérie collective ? Pratique du Culte de Diane ? Tous ces motifs semblent plausibles pour tenter une explication sur le drame qu'ont vécu les sorcières de Triora. Ajoutez à cela un Inquisiteur zélé, une polémique entre catholiques et protestants ainsi qu'un conflit opposant l'Église à l'État et nous tenons là un massacre de plus dans l'histoire de la sorcellerie.

## **Sources**

Wikipedia.org  
The History of Triora by Andrea Gandolfo